ETUDE D'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LIÉES À L'ESCALADE EN ESSONNE ET DANS LE SUD SEINE-ET-MARNE



Léo Drevet au Cuvier-Rempart - massif emblématique de la forêt de Fontainebleau © Michael Biard

L'escalade en forêt de Fontainebleau : une pratique sportive majeure aux impacts économiques et territoriaux significatifs.

La Forêt de Fontainebleau et ses sites de blocs occupent une **place mythique dans l'imaginaire des grimpeurs du monde entier,** comparable à celle de Paris et de la tour Eiffel pour les touristes internationaux. Cette attractivité exceptionnelle, conjuguée à une fréquentation en constante augmentation, génère toutefois des enjeux majeurs pour les territoires concernés, tant sur le plan économique qu'environnemental.

Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique - épisodes de canicule, risques accrus d'incendie, érosion des sols - la forte fréquentation de certains secteurs fragilise davantage cet écosystème forestier unique. Celui-ci bénéficie d'une reconnaissance internationale à travers le label MAB (Man & Biosphere) de l'UNESCO, au titre de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, et se situe également dans le périmètre du Parc naturel régional du Gâtinais français.
Face à ces constats, une gestion plus fine, durable et concertée des flux de visiteurs apparaît aujourd'hui indispensable.

Une étude pour mieux comprendre et structurer la filière. C'est dans ce cadre que **Seine-et-Marne Attractivité, en copilotage avec Essonne Tourisme,** et en partenariat avec **l'Office national des forêts, le Parc naturel régional du Gâtinais français, la Région Île-de-France et la Communauté de communes du Pays de Nemours,** ont lancé une étude d'évaluation des retombées économiques liées à la pratique de l'escalade.

Cette étude poursuit plusieurs objectifs stratégiques :

- Mieux connaître les profils des grimpeurs (habitants, excursionnistes, touristes), leurs pratiques, leurs besoins et leurs attentes, au-delà des idées reçues ;
- Mesurer les retombées économiques directes et indirectes générées par cette clientèle ;
- Réfléchir aux perspectives de développement économique de la filière, tout en intégrant les contraintes environnementales et les enjeux de préservation de la forêt.

Un large périmètre et une méthodologie adaptée. L'étude a été conduite sur un périmètre couvrant **trois départements et dix intercommunalités** directement concernées : six en Seine-et-Marne, trois en Essonne et une dans le Loiret. Elle a été confiée au **cabinet 4V**, en charge du volet enquête, en partenariat avec **ETHICALIA**, spécialiste de la structuration de filières et du secteur de l'escalade.

Déployée sur le terrain **de décembre 2024 à novembre 2025,** l'étude s'appuie sur un dispositif d'enquête complet associant :

- une enquête quantitative auprès des grimpeurs (touristes, excursionnistes et habitants) ;
- une enquête quantitative auprès des entreprises locales, tous secteurs confondus ;
- des entretiens qualitatifs menés auprès d'élus et d'acteurs économiques du territoire.

Des grimpeurs nombreux, internationaux et présents toute l'année

Au total, **3 800 réponses de grimpeurs** ont été analysées, dont une large majorité de touristes, ainsi que **1 037 réponses d'entreprises locales.** L'étude met en évidence **trois grandes typologies de grimpeurs** : **les touristes**, environ 74 000/an, **les excursionnistes,** environ 400 000 **et les habitants**, environ 7000 sur le territoire.
Au total, l'ensemble de ces grimpeurs représente entre 1,1 et 1,3 million journées d'escalade par an en forêt de Fontainebleau.

Les grimpeurs sont majoritairement **issus des catégories socio-professionnelles supérieures.** Ils sont, dans l'ensemble, conscients de l'impact de leur pratique sur la forêt, mais cette conscience doit être davantage développée afin d'atteindre un niveau équivalent à celui des grimpeurs locaux.

Les excursionnistes fréquentent surtout les secteurs emblématiques de la forêt, avec une pratique régulière tout au long de l'année, tandis que les habitants considèrent la forêt comme un véritable espace de vie et de loisirs du quotidien, avec jusqu'à 50 sessions de grimpe annuelles.

Des retombées économiques significatives pour le territoire.
L'étude évalue les retombées économiques annuelles générées par les touristes et excursionnistes grimpeurs **entre 23 et 26 millions d'euros** pour l'économie locale. **La dépense moyenne est estimée à 32 € par jour pour un touriste et 19,5 € pour un excursionniste.**
Ces dépenses bénéficient largement à l'économie de proximité : hébergements touristiques, commerces alimentaires, restaurants, bars, transports, mais aussi à des activités plus spécifiques telles que la vente ou la location de matériel, les prestations d'encadrement, ou encore certains professionnels de santé et du bien-être**.**

Des résultats structurants pour faire évoluer les politiques d'accueil du territoire.
L'étude met en lumière **un poids économique réel et durable** de la pratique de l'escalade, avec un rôle clé pour de nombreuses très petites entreprises situées en «zone cœur», au sein du triangle entre Milly-la-Forêt, Fontainebleau et Nemours. Par ailleurs, les modes de consommation des grimpeurs contribuent au maintien et à la vitalité du tissu économique local : commerces de proximité, cafés, restaurants, services du quotidien et professionnels de santé – tels que les kinésithérapeutes – participent ainsi à la dynamique des petits villages et bénéficient plus largement à l'ensemble des habitants du territoire.

Elle souligne également le rôle de la clientèle de grimpeurs comme amortisseur de saisonnalité, grâce à une fréquentation répartie sur les quatre saisons, au-delà des seuls pics estivaux.

© crédits photos iStock , photo morfous



Par ailleurs, la destination des « blocs de Bleau» bénéficie d'une **notoriété historique et d'une attractivité internationale** solidement ancrées, qui génèrent un flux de visiteurs **sans nécessiter de campagnes de promotion dédiées**. Son image mythique se nourrit et se diffuse naturellement à travers les réseaux sociaux, les blogs spécialisés, les articles de presse et les nombreux témoignages de pratiquants, contribuant à entretenir durablement son rayonnement.

Cette étude révèle toutefois une **filière encore peu structurée,** fonctionnant largement selon une logique d'« économie de cueillette », sans stratégie collective, ni gouvernance partagée, ni offre clairement identifiée.

À l'avenir, la structuration de la filière « bloc à Bleau », articulée avec les politiques d'accueil des publics et de préservation de la forêt, pourrait devenir un **véritable pilier de développement territorial durable**, conciliant attractivité économique et respect des équilibres environnementaux.

L'enjeu pour 2026 sera désormais d'engager, avec toutes les parties prenantes du territoire, **la co-construction d'un plan d'actions structurant.**

La synthèse complète de l'étude est disponible sur le site dédié aux professionnels du tourisme,
la consulter en ligne.

Contact Presse :
Seine-et-Marne Attractivité

Soeraja Van Riel
LD. 01 60 39 60 65/
Mobile 06 38 95 13 04
soeraja.vanriel@attractivite77.fr

Tourisme-seine-et-marne.fr